

Le chiffre du mois

138 Md USD

Les dépenses prévues dans le projet de loi de finances pour 2024/25 (51 % gouvernement central, 49 % autorités économiques)

Sommaire

Actualités	5
Relations économiques bilatérales	5
Conférence sur l'investissement UE-Égypte	9
Brèves économiques	10
Notes d'analyse	14
Égypte-Chine : essor asymétrique d'un partenariat mutuellement bénéfique	14
Renouveau diplomatique entre Ankara et Le Caire : quelles opportunités économiques ?	18
Indicateurs	20
Indicateurs macroéconomiques	20
Indicateurs de développement	22

« ON NE CHANGE PAS LES ÉTATS AVEC UNE CONDUITE MOLLE »

Bonaparte

Deux mois se sont écoulés depuis que plusieurs bailleurs ont annoncé le déploiement de paquets financiers destinés à stopper la spirale monétaire et budgétaire irrépressible dans laquelle l'Égypte semblait s'enfoncer, risquant d'entraîner avec elle une partie de la région. Ils ont respecté leurs engagements : le 29 mars, le Conseil d'administration du FMI a approuvé les première et deuxième revues du programme adopté en décembre 2022, déclenchant le décaissement d'une seconde tranche de 820 MUSD sur les 8 Md USD que totalise désormais ce programme. De leur côté, les États membres de l'Union européenne, réunis en Conseil, ont confirmé le 12 avril l'octroi d'une assistance macrofinancière d'urgence de 1 Md EUR, premier volet du paquet global de 7,4 Md EUR annoncé le 17 mars au Caire. Enfin, après un premier versement de 10 Md USD, le fonds d'investissement aboudabien ADQ versera le reliquat de 14 Md USD d'ici fin mai, auxquels s'ajoutent 11 Md USD de conversion de dépôts émiratis à la Banque centrale.

Alors que le président Abdel Fattah Al-Sissi a entamé officiellement son troisième mandat le 2 avril, l'Égypte tiendra-t-elle ses promesses ? Trois principaux critères constituent la colonne vertébrale du programme FMI, sur laquelle les autres bailleurs, notamment l'Union européenne, devraient calquer une partie des conditions attachées à leurs propres programmes. Le premier, relatif à l'engagement de mise en œuvre progressive d'une monnaie flottante, est indéniablement sur la bonne voie. La situation sur le marché des devises s'est nettement améliorée et le taux de change, pièce centrale du puzzle, se comporte désormais comme un taux de marché, sans intervention. Les devises sont à la fois disponibles pour les acteurs économiques locaux et entrent massivement - 15 Md USD depuis la libéralisation du régime de change, soit près de la moitié du montant des réserves avant l'unification des taux de change le 6 mars. Elles ont dépassé 40 Md USD fin mars pour la première fois depuis deux ans. Les investissements de portefeuille et les transferts de la diaspora, sont de retour et dynamiques mais restent, par essence, volatiles - on a ainsi pu constater une légère diminution du

volume de transactions interbancaires depuis l'accentuation des tensions entre Israël et l'Iran. Seule l'entrée d'investissements capitalistiques sera de nature à conforter l'accumulation des réserves et attester du degré de confiance des investisseurs dans les réformes menées par les autorités égyptiennes.

Sur le plan budgétaire, le surplus primaire est en nette amélioration, proche des 3 % sur les neuf premiers mois de l'exercice budgétaire contre 0,5 % l'an dernier. Si les recettes sont en hausse, le déficit ne diminue pas pour autant, à 5,4 % du PIB. Les projections pour le prochain exercice semblent le situer à près de 8 %, en partie du fait de la consolidation des comptes publics qui constitue le second axe des engagements du gouvernement. Celui-ci a également rappelé qu'il consacrerait 50 % des recettes de cessions d'actifs à réduire la dette qui, selon ce nouveau calcul, atteindrait l'an prochain 96,5 % du PIB. Sur ce dernier volet des privatisations, les autorités annoncent toutefois des recettes très inférieures aux précédentes déclarations, de 6,5 Md USD initialement à 1 Md USD cette année et 1,5 Md USD l'an prochain. Or, assorties de mesures fiscales, ces cessions conditionnent l'instauration d'une concurrence équitable entre entités publiques et entreprises privées de nature à favoriser sur le long terme le dynamisme de la croissance.

De manière compréhensible, le chemin à accomplir est encore long, alors que les indicateurs restent préoccupants malgré le début d'embellie constatée. Le 17 avril, les prévisions de croissance économique de l'Égypte pour l'exercice en cours ont été une nouvelle fois revues à la baisse par la Banque mondiale de 3,5 % à 2,8 %, soit le plus faible niveau en onze ans, dans un contexte régional toujours tendu et incertain. L'inflation, en léger recul en mars (33,3 %) après la fièvre du mois de février liée aux achats pré-Ramadan, pourrait à nouveau croître du fait des ajustements des prix des carburants opérés en mars.

Le sentiment qui règne au Caire est toutefois celui de la confiance et d'une volonté d'accompagner le mouvement en cours afin de l'ancrer de manière durable. Cela passe par la présentation au reste du monde du nouveau visage que souhaite afficher l'Égypte. La tenue d'une conférence sur l'investissement « Union européenne-Égypte » les 29 et 30 juin au Caire, à laquelle la présidente de la Commission

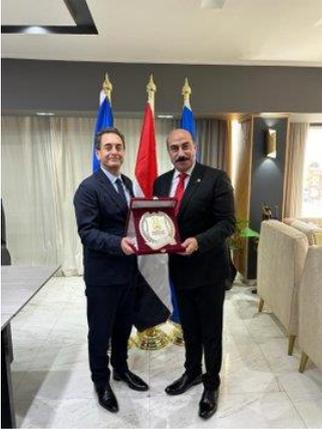
européenne s'est engagée à participer aux côtés du président Abdel Fattah Al-Sissi, est un évènement qui mérite toute notre attention et celle des dirigeants de nos entreprises, qui doivent s'y presser en nombre. Les autorités ne manqueront pas de remarquer les présents, comme les absents. La France souhaite y apporter sa pierre en organisant, en suivi, un forum d'affaires, sous la responsabilité de Business France, les 24 et 25 septembre prochains, respectivement à Paris et Marseille, avant de possibles autres échéances bilatérales d'ici la fin de l'année. Une occasion d'échanges mais aussi d'un bilan à six mois des « mesures extraordinaires et de la vigueur », pour paraphraser la maxime napoléonienne, que les autorités égyptiennes auront mis en œuvre.

Pascal Furth, Chef du service économique

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois d'avril 2024 :

- **3 avril** : rencontre entre l'ambassadeur de France en Égypte et le **gouverneur d'Assouan**, le Général Ashraf Attia. Échange sur les projets de développement financés par la France à Assouan.



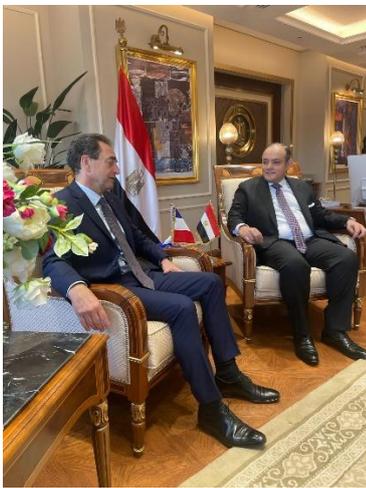
- **4 avril** : rencontre par l'ambassadeur de **deux cheffes d'entreprises et les équipes de MSMEDA à Assouan**. A travers le soutien de l'Agence française de développement (AFD), plus de 15 000 femmes égyptiennes ont pu bénéficier d'un accompagnement dédié depuis 2020, avec près de 41 000 opportunités d'emplois créées.



- **4 avril** : visite par l'ambassadeur du **parc solaire de Benban**, qui compte une présence solide des entreprises françaises (EDF Renouvelables, organisatrice du déplacement de l'ambassadeur, Total Eren et Voltalia) bénéficiant d'un financement de Proparco.



- **7 avril** : entretien entre l'ambassadeur et le **ministre du Commerce et de l'Industrie Ahmed Samir SALEH**, leur permettant d'échanger sur les principaux enjeux d'industrialisation en Égypte et les secteurs prioritaires pour le renforcement de notre coopération industrielle bilatérale.



- 16 avril : réunion entre une délégation du réseau des Instituts universitaires de technologie et les représentants d'Alstom, de Colas Rail, de Dassault Aviation et de RATP Dev, en présence du président de l'Université française d'Égypte.



- 18 avril : rencontre de l'ambassadeur avec l'équipe de TotalEnergies Egypt pour une présentation de leur activités marketing, services, exploration, production et renouvelables.



- 18 avril : réunion du club développement durable des entreprises françaises dans les locaux de L'Oréal, animée par le Service économique. En présence de Karim Morsy, conseiller de la ministre de l'Environnement, les

participants ont partagé leurs bonnes pratiques et envisager des actions communes sur la sensibilisation à l'écologie.



- 21 avril : visite par l'ambassadeur de l'usine Danone à Obour, le plus grand site de production du groupe dans la région Afrique du Nord/Moyen-Orient.



- 22 avril : visite de la ligne 3 du métro du Caire par l'ambassadeur et le ministre des Transports Kamel El Wazir, mettant en lumière le partenariat historique entre la France et l'Égypte dans le secteur des transports urbains.



- 22 avril : Participation de la conseillère régionale développement durable à une table ronde sur la sensibilisation à la transition écologique lors d'une journée dédiée pour ses employés, chez Orange Business, à l'occasion de la journée de la Terre.



- 28 avril : visite du centre médical Axa One Health de New Cairo par l'ambassadeur, dispositif innovant illustrant la présence française dans le secteur de la santé en Égypte.



- 28 – 30 avril : visite du ministre égyptien des Transports Kamel El Wazir en France. Il a notamment rencontré le ministre Bruno Le Maire et les entreprises françaises du secteur des transports urbains. Il a également pu inspecter la construction par Alstom, à Valenciennes, du premier des 55 trains de la ligne 1 du métro du Caire, financée par un prêt concessionnel français de plus de 770 M EUR.



Conférence sur l'investissement UE-Égypte

Le gouvernement égyptien a annoncé le 5 avril 2024 le lancement d'une stratégie visant à attirer les investissements européens, dont la première action phare



sera l'organisation d'une Conférence sur l'investissement UE-Égypte les 29 et 30 juin 2024 en présence du président Abdel Fattah al-Sissi et de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Cette initiative entend mettre en lumière l'importance et le potentiel de l'Égypte comme destination privilégiée des investissements européens. L'Union européenne représente depuis dix ans en moyenne plus de 50 % des investissements étrangers directs entrants en Égypte, soit plus de 80 Md USD depuis 2012/13.

La tenue de cette conférence s'inscrit dans le prolongement du partenariat stratégique signé le 17 mars 2024, associé à un soutien financier de l'UE pouvant atteindre 7,4 Md USD, avec un engagement accru à renforcer la relation économique et les investissements croisés, déjà dynamiques, entre les deux parties. Une première aide macrofinancière d'urgence d'un montant d'1 Md EUR a été confirmée dans un communiqué de presse par le Conseil de l'Union européenne le 12 avril dernier pour un versement attendu d'ici la fin d'année 2024. Une seconde assistance macrofinancière d'un montant de 4 Md EUR doit encore être approuvée pour un versement attendu en plusieurs tranches sur la période 2024-2027. Au cours des quatre dernières années, près de 13 Md USD de financements européens ont été reçus en Égypte d'après le ministère de la Coopération internationale égyptien (dont 37 % provenant de la BEI et 27 % de la BERD).

Selon le PDG de l'Autorité générale des investissements et des zones franches Hossam Heiba, les secteurs privilégiés pour les investisseurs européens sont variés. Une conférence sur l'investissement similaire s'était déjà tenue en Égypte en 2013 au lendemain de la révolution de 2011 : destiné à promouvoir la stabilité du pays, l'évènement avait réuni environ 450 entreprises.

Brèves économiques

1. Début officiel du troisième mandat du président Abdel Fattah al-Sissi

Au pouvoir depuis 2014, et réélu en décembre 2023 avec 89,6 % des voix pour un troisième mandat – et dernier conformément à la Constitution, la cérémonie d'investiture du président Sissi a eu lieu le 2 avril à la Nouvelle capitale administrative. Les attentes sont grandes pour les six années à venir avec la définition [d'objectifs](#) ambitieux parmi lesquels : une croissance économique annuelle de 6 à 8 % à la fin du mandat (contre 3 % selon les estimations du FMI pour l'exercice en cours), un renforcement de la discipline budgétaire et du rôle du secteur privé dans l'économie et une amélioration de l'éducation et des services de santé.

2. Adoption par le conseil d'administration du FMI des deux premières revues de la facilité élargie de crédit et accès attendu à la facilité de résilience et de durabilité

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international a [approuvé](#) le 29 mars 2024 le versement de 820 M USD au gouvernement égyptien, correspondant aux deuxième et troisième tranches du programme mis en place en décembre 2022 pour un montant initial de 3 Md USD (fin en 2026). L'augmentation du montant du programme à 8 Md USD a également été approuvée. Dans une [conférence](#) de presse du 1^{er} avril, la cheffe de mission Ivanna Hollar a également évoqué la perspective d'accès de l'Égypte à la facilité pour la résidence et la durabilité, instrument permettant au pays d'atteindre les objectifs structurels de long terme dont la lutte contre le changement climatique. Demandé par l'Égypte, l'accès à ce mécanisme implique la mise en place d'un ensemble de politiques nationales visant à réduire l'exposition au risque environnemental, politiques devant être discutées au moment de la troisième révision du programme attendue en juin 2024.

3. Révision à la baisse des objectifs de cession d'actifs publics

La ministre de la Planification et du Développement économique Hala El Said, a déclaré dans un [interview](#) à Asharq Business le 19 avril l'abaissement des cibles fixées pour 2024 dans le cadre du programme de cession d'actifs publics. L'objectif pour 2024 est ainsi revu à la baisse à 1 Md USD, contre 6,5 Md USD initialement [annoncé](#) en février dernier par le ministre des Finances Mohamed Maait. Une cible d'1,5 Md USD de vente d'actifs publics pour 2025 a également été fixée. Pour mémoire, le Premier ministre Madbouli annonçait en février 2023 la vente de participations publiques dans 32 entreprises sous la forme de ventes à des investisseurs stratégiques ou d'introduction en bourse, programme s'intégrant dans la politique de propriété de l'État adoptée fin 2022

4. Augmentation significative des dépenses sociales pour le budget 2024/25 et hausse des salaires

Le ministère des Finances a [annoncé](#) le 13 mars 2024 l'augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée aux dépenses de santé et d'éducation dans le projet de loi de finances pour 2024/25. Ces annonces s'insèrent dans le plan de développement économique et social du gouvernement pour le prochain

exercice. Le secteur de l'éducation devrait ainsi bénéficier d'une augmentation de 45 % de ses ressources par rapport au budget adopté un an plus tôt (atteignant 858 Md EGP soit 18 M USD), la santé de 25 % (496 Md EGP soit 10 M USD) et la protection sociale de 20 % (636 Mds EGP soit 13 M USD). Les dépenses totales du gouvernement devraient s'élever à 6 400 Md EGP (125 Md USD) pour l'exercice 2024/25, l'éducation, la santé et la protection sociale représentant respectivement 13 %, 7 % et 9 % de celles-ci.

5. Renouvellement du programme de prêts subventionnés

Le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouli a [approuvé](#) le 31 mars le lancement d'un programme de prêts subventionnés de 120 Md EGP (2,5 Md USD) à destination des entreprises des secteurs implantés dans les zones franches et des secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables. Avec pour objectif de stimuler la production, renforcer la sécurité alimentaire et aiguïser la compétitivité des exportations égyptiennes, ce plan correspond à la seconde itération d'un programme lancé en janvier 2023 à hauteur de 150 Md EGP. Les banques locales verseront ainsi les prêts aux personnes éligibles (montant maximum de 100 M EGP) et recevront en retour la différence entre le taux de 15 % et le taux du corridor de la part du ministère des Finances, qui devrait allouer 8 Md EGP par an à cette initiative.

6. Libération de 8 Md USD de marchandises importées depuis mars 2024

Le ministre des Finances Mohamed Maait a annoncé le 12 avril 2024 la sortie de 8 Md USD de marchandises importées des ports égyptiens. Du fait des pénuries de devises, les importateurs égyptiens ne pouvaient pas payer leurs fournisseurs, provoquant l'immobilisation de leurs commandes dans les ports nationaux. Les différentes aides financières débloquées depuis fin février 2024 et l'entrée importante de devises étrangères conséquente ont permis de résorber les arriérés de paiement de marchandises et de libérer, en priorité les produits de premières nécessités (alimentaire, santé et intrants à la production). Témoignant également d'une fluidification des échanges financiers, les échanges interbancaires sont en expansion de 128 % entre février (moyenne de 24,1 Md EGP par jour) et mars 2024 (54,9 Md EGP par jour, soit 1,2 Md USD).

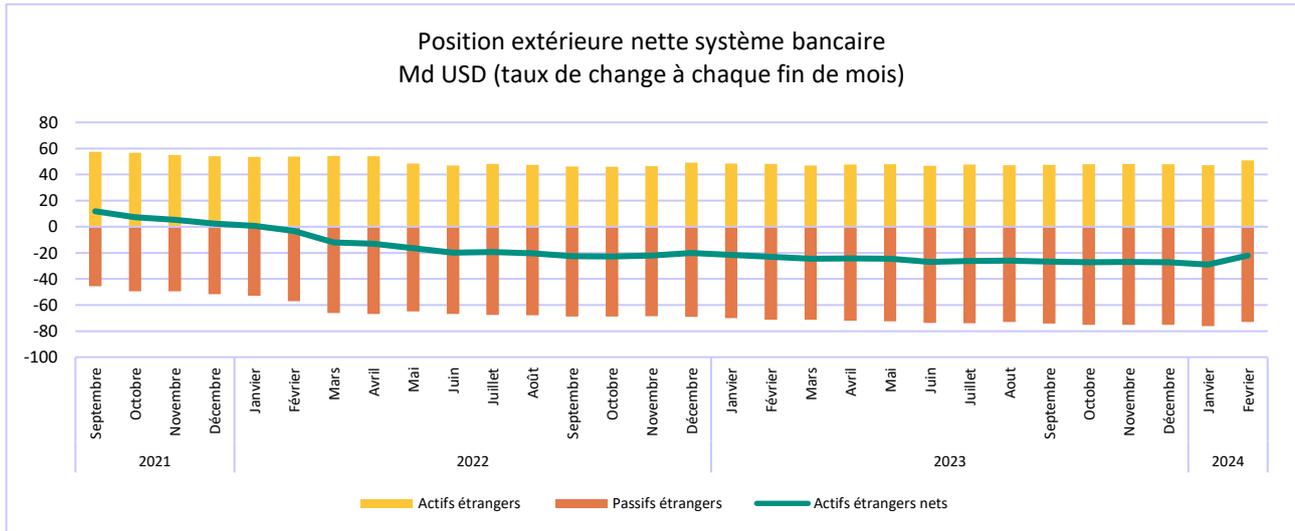
7. Détérioration des comptes extérieurs sur le premier semestre 2023/24

Au cours du [premier semestre de l'exercice](#) budgétaire 2023/24 (juillet à décembre 2023), les transactions de l'économie égyptienne avec l'extérieur ont entraîné un déficit global de 409,6 M USD (contre un surplus de près de 600 M USD en g.a.). La hausse du déficit commercial (+20 % à 18,7 Md USD), le déclin des transferts des expatriés (-20,2 % à 9,4 Md USD) et le recul de l'excédent de la balance des services (-15,7 %, 9,2 Md USD) ont participé au creusement du déficit courant à 9,6 Md USD (contre 1,8 Md USD au S1 2022/23). Cette hausse du déficit courant a cependant été atténuée par l'amélioration du déficit de la balance commerciale hors hydrocarbures, l'augmentation des recettes du canal de Suez (+20,7 %), et la hausse des recettes du tourisme (+6,1 %). D'autre part, le compte financier enregistre une entrée nette de 8,4 Md USD (contre 2,8 Md USD

au S1 2022/23) du fait d'une entrée nette d'investissement directs étrangers et de portefeuille (respectivement 5,5 Md USD et 252,8 M USD).

8. Baisse des engagements extérieurs nets dans le système bancaire

Après un sommet historique atteint en janvier 2024, les engagements extérieurs nets dans le système bancaire ont chuté de 24 % en février (21,9 Md USD contre 29 Md USD le mois précédent sur la base du taux de change de 30,9 EGP/USD) constituant l'un des premiers impacts des annonces de financements extérieurs à destination de l'Égypte sur l'appétit des investisseurs pour la dette égyptienne. On observe ainsi sur le mois de février une amélioration des avoirs extérieurs dans les banques commerciales et une diminution des engagements extérieurs de la Banque centrale d'Égypte.



9. Hausse des salaires du secteur privé

Le ministère du Travail égyptien a [annoncé](#) le 8 avril 2024 une hausse de 71 % du salaire minimum dans le secteur privé à partir de mai 2024. S'alignant ainsi avec les salaires du secteur public eux même augmentés le 7 février 2024 dans le cadre d'un [plan de protection social](#) d'urgence, les travailleurs du secteur privé recevront ainsi un salaire minimum de 6 000 EGP (126 USD) par mois contre 3 500 EGP auparavant (73 USD au taux actuel). Cet ajustement doit permettre d'amortir l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu (33,3 % en g.a. en mars 2024).

10. Importations nécessaires de GNL face à une demande en hausse

Avec une augmentation de 2 % de la demande de gaz en Égypte et une baisse équivalente des niveaux de production en février 2024 (en glissement mensuel) les coupures d'électricité planifiées, suspendues depuis janvier 2024, ont repris à la mi-mars 2024. Pour pallier ces difficultés, le gouvernement a décidé de reprendre ses importations de GNL pour la première fois depuis 2018. Toutefois, les exploitants des deux usines de liquéfaction du pays pourraient exercer leur droit contractuel de continuer à exporter du GNL, accentuant la pression sur les ressources disponibles, alors que les volumes récents importés d'Israël correspondent au maximum actuellement possible compte tenu du réseau gazier israélien (1 Md pieds cubes/jour). Redevenu un important exportateur de GNL à partir de 2018 grâce aux investissements massifs dans les centrales électriques de

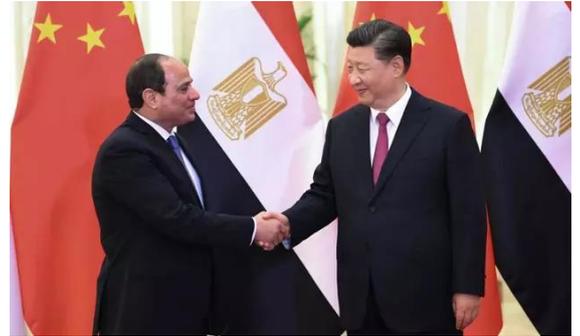
gaz (excédent de capacité installée entre fin 2018 et fin 2022), l'Égypte souffre depuis deux ans d'une baisse de la production nationale de gaz, largement imputable aux difficultés techniques sur le champ gazier Zohr, qui a entraîné une baisse des exportations de GNL de 52 % (en g.a.) pour atteindre 3,32 Mt en 2023, son niveau le plus bas depuis 2020.

11. Signature de 14 accords avec des entreprises chinoises

L'Égypte a signé 14 accords avec des entreprises chinoises lors du Forum économique Chine-Égypte de Zhejiang le 18 avril 2024. Illustrant le succès du partenariat dans la zone de coopération sino-égyptienne TEDA établie dans la région du canal de Suez, ces accords visent notamment la construction d'une usine de fibre de verre et de polyester par l'entreprise chinoise Xin Feng Ming Holding (800 M USD) et un centre de production d'énergie par Zhejiang Energy. La filiale égyptienne du fabricant de fibre de verre Jushi a également signé un accord de financement pour augmenter ses capacités de production annuelle à 320 000 t/an. Dans le [communiqué](#) de la Zone économique du Canal de Suez, le président Walid Jamal Eldin se félicite d'avoir attiré depuis le début de l'exercice en cours plus de 3 Md USD d'investissements, dont 40 % en provenance de Chine.

Égypte-Chine : essor asymétrique d'un partenariat mutuellement bénéfique

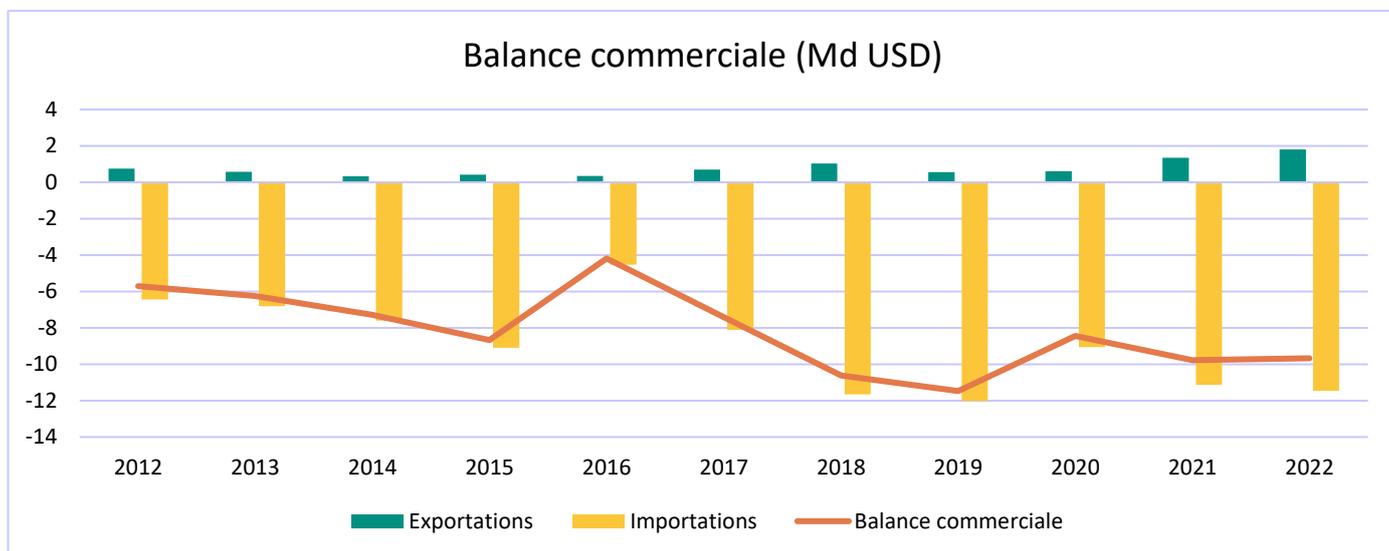
Premier pays arabe et africain à établir des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine en 1956, l'Égypte entretient avec le géant asiatique des relations commerciales privilégiées. La signature d'un accord de « partenariat stratégique global » entre Le Caire et Pékin en 2014 a conduit à un approfondissement de cette coopération à haut niveau avec le renforcement des investissements et projets d'infrastructures, notamment logistiques, accélérés par l'initiative des « routes de la soie » (BRI) et la dimension stratégique du canal de Suez et des ports sur la Méditerranée. Il convient aussi de noter le renforcement de l'assistance financière chinoise à l'Égypte.



La Chine, partenaire commercial privilégié, étend son influence en Égypte depuis une décennie

Croissance et déséquilibre des échanges avec la Chine

La Chine est le troisième partenaire commercial de l'Égypte avec des échanges totaux s'élevant à 13,3 Md USD en 2022/23, après les Émirats arabes unis et les États-Unis. Premier fournisseur depuis 2011/12 (11,5 Md USD en 2022/23, 14 % des importations), loin devant l'Arabie saoudite et les États-Unis, la Chine est le 8^e client de l'Égypte (1,8 Md USD, 3,7 % des exportations). Depuis la signature d'un accord de « partenariat stratégique global » en 2014, le volume des échanges entre les deux pays a augmenté de 67 % (à comparer à +35 % pour les échanges extérieurs totaux de l'Égypte sur cette période). Avec la forte hausse des exportations égyptiennes vers la Chine (+142 % sur une décennie), l'excédent commercial historique enregistré par la Chine tend à se réduire depuis 2019 (11,5 Md en 2019/20 contre 9,7 Md USD en 2022/23), même si la balance commerciale entre les deux pays demeure déséquilibrée. En termes de composition des échanges, les importations de produits chinois sont très diversifiées (machinerie électrique et électronique pour 17 %, machinerie et mécanique pour 13 %, plastique et produits dérivés 6 % ou encore textile pour 6 %), tandis que les exportations égyptiennes vers la Chine restent fortement concentrées sur les hydrocarbures à près de 60 % (essentiellement du GNL) puis coton à 10,5 % et fruits à 7,7 %. Les ventes égyptiennes ne constituent toutefois qu'une part minime des importations chinoises (0,03 % en 2022).



Renforcement de la présence chinoise dans le paysage économique égyptien

Avec un flux net d'IDE évalué à 748,3 M USD en 2022/23, la Chine ne représente qu'une faible part des flux d'IDE en Égypte (7 %), même si une dynamique positive s'installe depuis 2014 (956,7 M USD de flux entrants en 2022/23 contre 48,8 M USD dix ans auparavant). D'après l'Autorité général des zones franches et des investissements (GAFI), le nombre d'entreprises chinoises atteindrait 2 066 en février 2023, avec un stock d'investissement de 8 Md USD dans de nombreux secteurs (manufacture de fibre de verre, appareil ménager, textiles, industrie alimentaire, etc.). Les importants projets d'investissement sont majoritairement dans le secteur des **télécommunications** (Huawei, dont l'Égypte est le point de liaison pour le reste du continent africain) et de **logistique portuaire** (plus de 1,5 Md investi par le hongkongais Hutchison Ports et prise de participation de COSCO Shipping Ports dans plusieurs ports égyptiens). Un fort activisme sur la dernière décennie a conduit à une diversification des secteurs d'intervention des entreprises chinoises, dans **l'énergie** (accord-cadre de 6,8 Md USD de la zone économique du canal de Suez avec China Energy pour la construction d'une usine d'ammoniac et d'hydrogène, mais également renouvelables avec China Electric Power Equipment) ou encore l'aménagement urbain (3 Md USD pour le quartier d'affaire de la Nouvelle capitale administrative par China State Construction Engineering Corporation (CSCEC)).

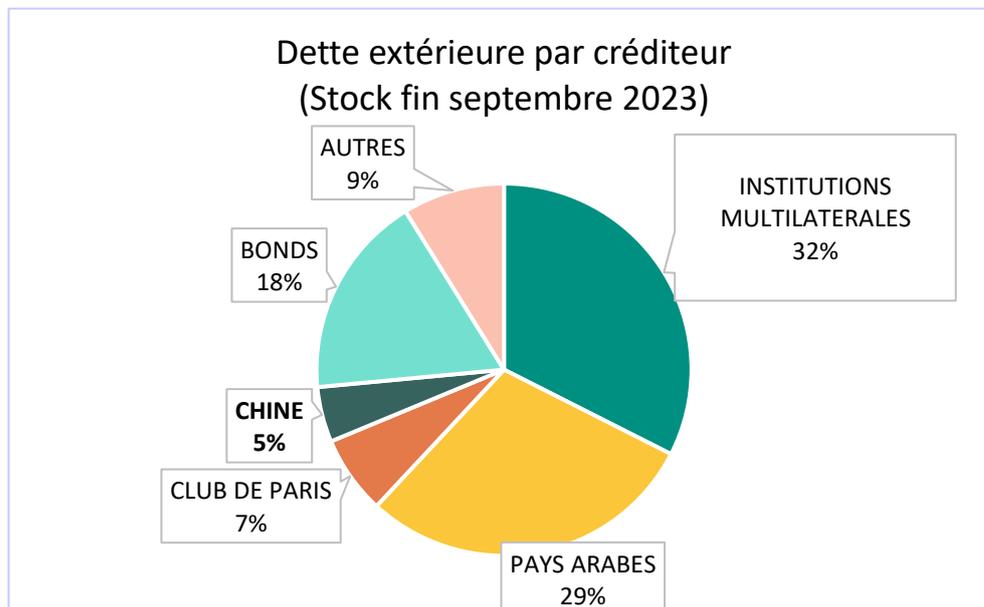
Une coopération stratégique portée par des investissements et un soutien financier chinois croissant

Les projets d'infrastructure chinois de l'initiative BRI font écho à une Égypte comme porte vers l'Afrique

Le partenariat sino-égyptien est souvent mis en avant à la lumière du projet des nouvelles routes de la Soie (BRI), du fait du point central que représente le canal de Suez (60 % des exportations chinoises vers l'Europe et l'une des principales rentes en devise de l'Égypte ave 8,8 Md USD en 2022/23). Abritant une **zone de coopération commerciale gérée** par le constructeur chinois TEDA, ce hub industriel et logistique international offre aux entreprises chinoises présentes des opportunités d'exportations vers de nombreux pays arabes, africains ou encore européens avec lesquels l'Égypte a conclu des accords de libre-échange. Tout aussi stratégique pour les deux partenaires, la création d'un ensemble

multimodal reliant El Dekheila au futur grand port d'Alexandrie via le hub logistique d'El Max, comme voie d'accès au Delta et au Caire a été conçu par la Chine qui en assure aussi la construction. L'Égypte demeure ainsi une destination privilégiée pour les investisseurs chinois, 17^e en 2023 selon le China Going Global Investment index (contre 51^e dix ans auparavant) et 7^e dans les destinations les plus attrayantes pour l'expansion du marché des investissements dans le domaine des chaînes logistiques.

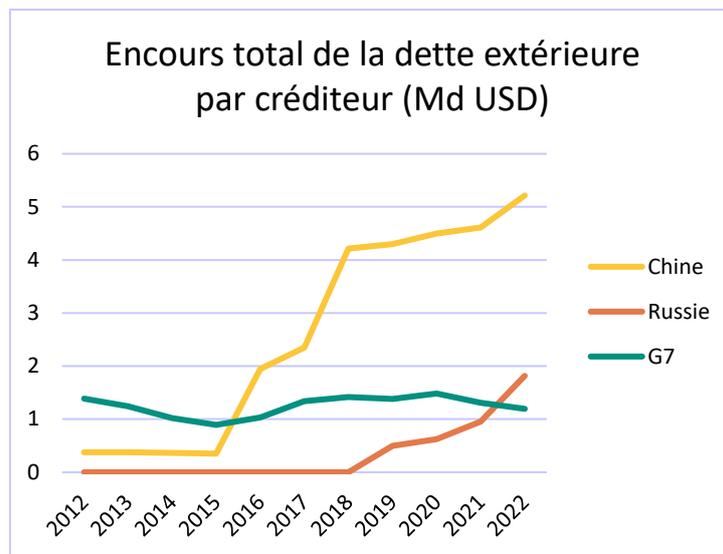
Une assistance financière de la Chine bienvenue



La Chine entretient une position importante et croissante pour l'Égypte en termes de soutien financier. Depuis 2016, le poids de la Chine dans la dette égyptienne s'est accru (la dette externe de l'Égypte détenue par la Chine à fin septembre 2023 s'élève à 7,9 Md USD, soit 4,8 % de la dette externe globale et 7 % de la dette bilatérale – à comparer à respectivement 6,8 % et 10 % pour le Club de Paris), sous forme de prêts moyen/long terme ou encore de soutien de plus court terme avec la signature d'un **swap de devises de 2,7 Md USD** (novembre 2016, en amont de la mise en place d'une facilité élargie du crédit du FMI), ou encore de prêts de financement de projets par la Banque de développement chinoise (CDB) sous la forme de dépôts court terme à la Banque centrale d'Égypte ou de lignes de crédit (prêt d'1 Md USD en octobre 2023 inclus dans le plan de financement du programme FMI 2022-2026). La Banque chinoise d'import-export (Eximbank) finance notamment la construction de la ligne de train léger (LRT) par un consortium d'entreprises chinoises depuis 2019 (montant total estimé à 1,9 Md USD). Enfin, en octobre 2023, **l'Égypte est devenue le premier pays à signer un accord d'échange de dette pour le développement avec la Chine**, l'objectif étant d'alléger le poids de la dette extérieure en finançant en équivalent en monnaie locale des projets prioritaires.

L'Égypte est de son côté un membre fondateur de la Banque asiatique d'investissements dans les infrastructures (AIIB), détenant 0,7 % du capital¹, et qui a été en 2017 le premier pays du Moyen-Orient à bénéficier d'une aide financière de l'AIIB. Plus grand bénéficiaire du continent africain en nombre de projets (sept entre 2016 et 2023), l'Égypte a reçu au total 1,6 Md USD de financement. L'Égypte a clôturé en octobre 2023 sa **première émission d'obligations panda d'une valeur de 3,5 Md RMB (478,7 M USD)** soutenue par des garanties de l'AIIB et la Banque africaine de développement et dont les recettes devraient être utilisées pour financer des projets durables dans les

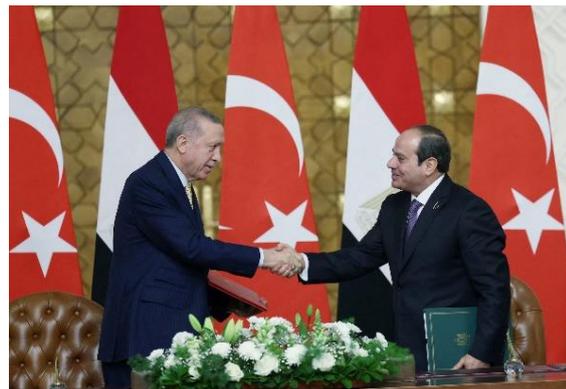
transports, la santé, l'eau et les énergies renouvelables (l'Égypte est ainsi devenu le premier pays africain à émettre sur le marché obligataire chinois).



Diane Boyer, chargée de mission

Renouveau diplomatique entre Ankara et Le Caire : quelles opportunités économiques ?

Après plus d'une décennie de rupture des liens diplomatiques, l'Égypte et la Turquie renouent depuis 2022 sur le plan bilatéral. La visite du président Erdogan au Caire en février 2024 a permis de définir plusieurs objectifs économiques, dont une augmentation des échanges commerciaux à 15 Md USD à l'horizon cinq ans mais également de nouvelles installations d'entreprises turques sur le territoire égyptien (investissements turcs annoncés à hauteur de 10 Md USD dans le secteur de l'ingénierie et la machinerie), ambition réaffirmée lors de la visite du Ministre Shoukry à Istanbul le 20 avril.



Des liens commerciaux solides dont le fondement repose sur une interdépendance des chaînes de valeur

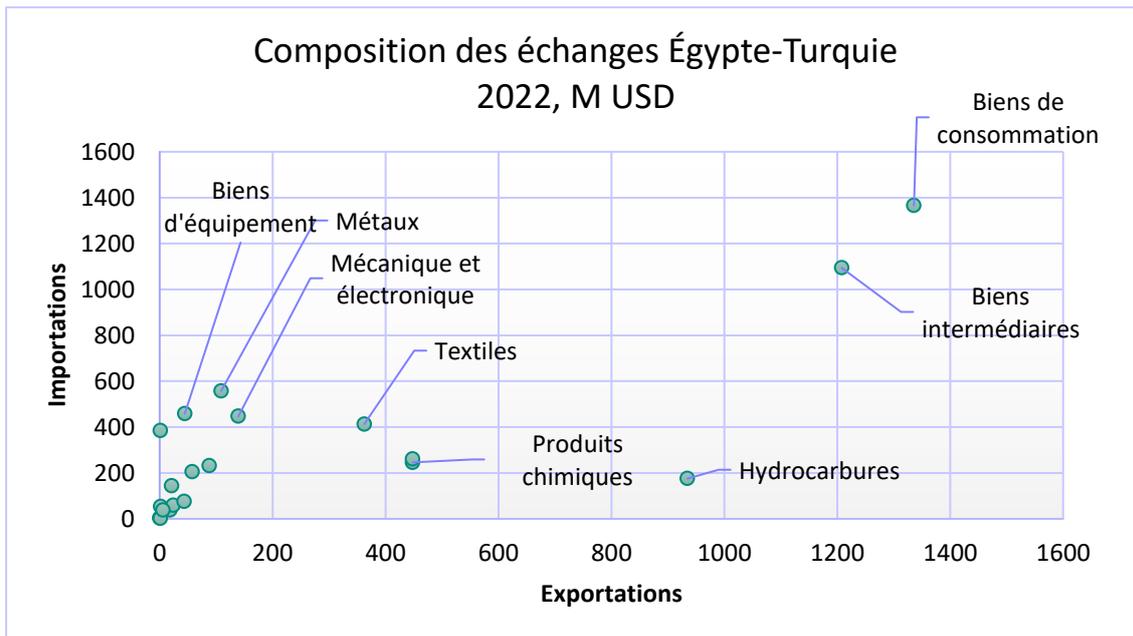
Les échanges entre l'Égypte et la Turquie n'ont pas souffert de la dégradation des relations politiques

Malgré la rupture des relations politiques en 2011, les liens économiques entre l'Égypte et la Turquie ont prospéré sur la dernière décennie. Suite à l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange en 2007 (signature en 2005), le volume des échanges commerciaux a presque triplé, jusqu'à atteindre 6,6 Md USD en 2022/23 selon l'agence nationale de statistique égyptienne. La Turquie est le 5^e partenaire commercial de l'Égypte et devenue depuis 2020/21 son premier client (3,8 Md USD en 2022 contre 0,4 Md USD en 2007), soutenu notamment par les exportations de GNL égyptien vers la Turquie (l'Égypte compte pour 23 % du total des importations turques de GNL en 2022, soit son 2^{ème} fournisseur après les Etats-Unis). La Turquie est le 8^e fournisseur de l'Égypte en 2021/22 (3,2 Md USD, contre 0,4 Md USD en 2007). L'Égypte représente à l'inverse pour la Turquie un partenaire secondaire, 16^e destinataire des exportations (4,6 Md USD en 2022, contre 0,9 Md USD en 2007) et 28^e fournisseur du pays (2,6 Md USD contre 0,7 Md USD). Le renforcement récent des liens diplomatiques a permis de définir plusieurs objectifs économiques, dont une augmentation des échanges commerciaux à 15 Md USD à l'horizon cinq ans. La récente visite du président turc a également permis de poser les bases de la reprise et du rehaussement au niveau présidentiel des réunions du Conseil de coopération stratégique de haut niveau, créées en 2010 avec pour objectif de développer les relations bilatérales dans les domaines politiques, économiques et commerciaux.

...du fait de la structure de la balance commerciale entre les deux acteurs

La structure des échanges révèle également l'importance du commerce intra-branche sur les biens intermédiaires et de consommation. Preuve que les deux pays commercent des biens manufacturés et non des matières premières, cela révèle une certaine sophistication des échanges et ainsi des conséquences plus lourdes lors de potentielles perturbations de ces interactions (la perte de ce marché aurait entraîné un manque à gagner important pour les producteurs égyptiens). En termes de coopération financière, une dynamique positive doit

être soulignée malgré la faiblesse des liens existants, à l'instar des discussions relatives à l'utilisation des monnaies locales (EGP et TRY) : en octobre 2023, l'autorité de représentation commerciale du ministère du commerce et de l'industrie a annoncé que les deux pays avaient convenu de régler 25 à 30 % de leurs échanges en monnaies locales.



L'Égypte demeure un territoire attrayant en matière d'implantation industrielle pour les entreprises turques

Plus de 790 entreprises turques opèrent en Égypte, ayant investi selon le Ministre des finances égyptien un total de 2,5 Md USD dans divers secteurs. La Zone économique du canal de Suez (SCZone) compte ainsi plusieurs investissements turcs (dont Hayat Egypt, filiale locale de Hayat Holding, groupe textile investissant en Égypte dans les produits d'hygiène féminine et des nourrissons, dont le capital a été porté de 20 à 200 M USD en novembre 2023 avec des investissements à hauteur de 550 M USD sur la dernière décennie et 55 M USD supplémentaires annoncés en 2024). Plusieurs autres projets sont en cours dans le secteur **textile/habillement** (signature de deux accords-cadres en janvier 2024 avec Eroglu et Jade textiles, portant respectivement sur 150 M USD et 30 M USD d'investissements), l'**aluminium**, l'**automobile**, les **équipements** et la **machinerie**. Les deux pays coopèrent également dans le secteur du transport, illustré par la **potentielle reprise de la ligne de transport maritime routier ro-ro** ou encore la forte présence de Turkish Airlines, dont l'Égypte est la première destination en Afrique (trois fois plus de vols que vers l'Algérie, en seconde position). Les **projets énergétiques** sont aussi moteurs pour le partenariat Le Caire-Ankara, à l'image des **projets d'énergies renouvelables** dans la SCZone. La récente venue du président Erdogan pourrait également ouvrir la voie à une accélération des investissements turcs, annoncés à hauteur de 10 Md USD dans le secteur de l'ingénierie et la machinerie.

Diane Boyer, chargée de mission

Indicateurs

Indicateurs macroéconomiques

	Égypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient			
PIB nominal (2022/23)	372,8 Md USD				3803,1 Md USD			
Dont (2022/23) :								
Services	65,1 %				-			
Industrie	22,7 %				-			
Agriculture	12,2 %				-			
PIB / Habitant	3 770 USD (2023)				10 933 USD (2022)			
Taux de croissance réel	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2021	2022	2023	2024
			(p)	(p)				(p)
	6,7 %	3,8 %	3,0 %	4,7 %	4,3 %	5,2 %	1,9 %	2,7 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-6,2 %	-7,8 %	-8,4 %	-7,3 %	-1,8 %	3,6 %	0,5 %	-1,5 %
Excédent primaire (en % du PIB)	1,3 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %	-1,0 %	3,9 %	0,7 %	0,3 %
Solde courant (en % du PIB)	-3,5 %	-3,0 %	-2,5 %	-2,4 %	4,2 %	10,0 %	5,3 %	2,7 %
Taux d'inflation (% annuel)	8,5 %	23,5 %	32,2 %	19,9 %	13,8 %	14,3 %	16,0 %	15,4 %
Dette publique (en % du PIB)	88,5 %	88,3 %	85,5 %	83,5 %	52,1 %	43,9 %	43,3 %	40,9 %
Dette externe (en % du PIB)	32,8 %	35,8 %	34,8 %	32,6 %	56,3 %	48,2 %	46,1 %	45,0 %
Taux de chômage (2022, OIT)	6,3 %				11,0 %			

	En Md USD	2020/21	2021/22	2022/23
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)	70,8	87,3	70,8
	Transferts des travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	9,9
	Solde	1,9	-10,5	0,9
Secteur bancaire (décembre 2023)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		54,0 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,9 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,0 %	
Notations	Agences de notation	Moody's : Caa1 avec perspective positive (mars 2024)		
		S&P : B- avec perspective positive (mars 2024)		
		Fitch : B- avec perspective stable (novembre 2023)		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

Indicateurs trimestriels		T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23	T4 2022/23	T1 2023/24	T2 2023/24
Comptes externes en Md USD	Solde commercial	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-8	-8	-7,6	-7,9	-10,7
	<i>dont hydrocarbures</i>	2,2	2,1	0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-1,3	-1,3	-1,8
	Balance des services	2,7	2,3	3,2	4,1	3,6	3,6	7,4	5,2	4,0
	Revenus du tourisme	3	2,4	2,5	4,1	2,9	2,9	3,3	4,5	3,3
	Revenus du canal de Suez	1,69	1,7	1,9	2	2,2	2,2	2,5	2,4	1,4
	Transferts diaspora (nets)	7,4	8	8,3	6,4	5,5	5,5	4,6	4,5	4,9
	Compte courant	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	-3,5	-3,5	0,6	-2,8	-6,8
	Compte de capital et financier	5,4	-0,6	9,9	4,4	5,3	5,3	0,9	1,8	6,6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,6	4,1	1,6	3,3	2,2	2,2	2,1	2,3	3,2
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5	0,8
	Balance des paiements	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	-0,3	-0,3	0,6	0,3	-0,6

Indicateurs mensuels 2023/24		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Inflation (g.a.) en %	Inflation urbaine	36,5	37,4	38	35,8	34,6	33,7	29,8	35,7	33,3
	Inflation sous-jacente	40,7	40,4	39,7	38,1	35,9	34,2	29,0	35,1	33,7
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	21,25	27,25	27,25
	Taux de refinancement	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	22,25	28,25	28,25
Taux de change Au dernier jour du mois	EGP pour 1 EUR	34	33,6	32,6	32,7	33,7	34,0	33,4	33,5	51
	EGP pour 1 USD	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	47,3
Réserves officielles (en Md USD) à la fin du mois		34,9	34,9	35	35,1	36,5	35,2	35,2	35,3	40,4

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

Indicateurs de développement

Démographie

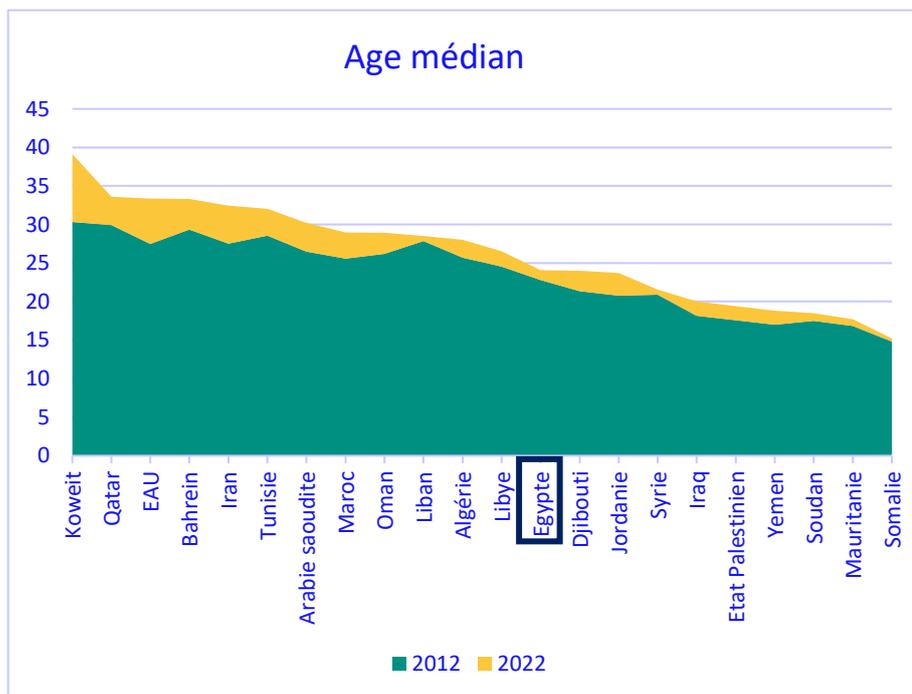
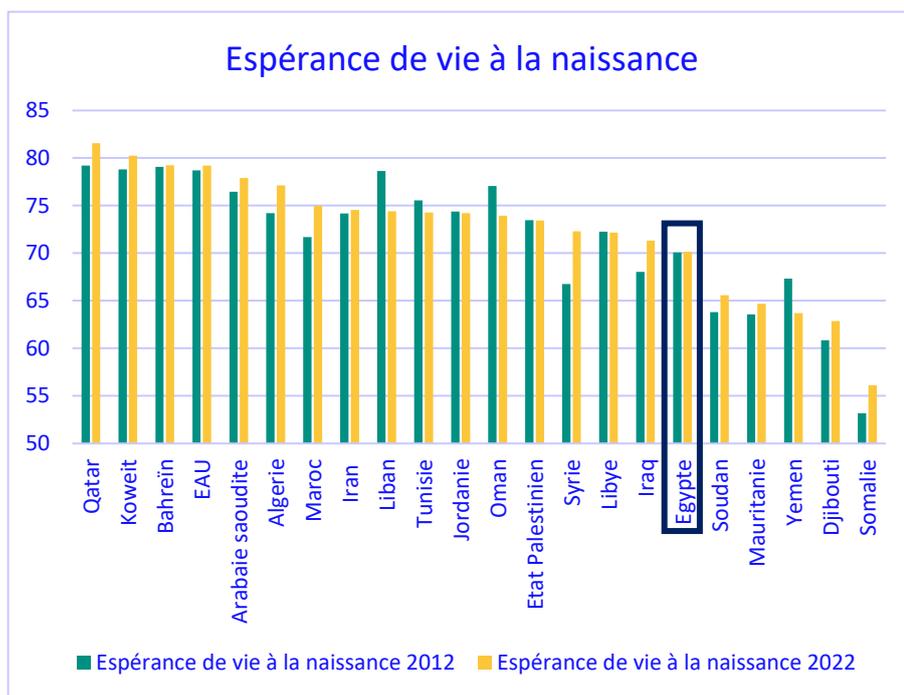
	EGYPTE	MENA
Population 2022 (millions)	111	493
2012	91	414
Croissance sur la dernière décennie	21,6%	19,1%
Taux de croissance démographique 2022***	1,6% ↓	1,5%
2012	2,3%	2%
Population en 2050 (million) (ONU)	159	1 565
Taux de fécondité 2021	2,9 ↓	2,6
2011	3,2	2,9
Mortalité infantile * 2021	16 ↓	18
2011	23	22
Taux de natalité des femmes âgées de 15 à 19 ans ** 2021	45 ↓	35
2011	58	43
Age médian de la population 2022	24,1	26,27
2012	22,8	23,51
Espérance de vie à la naissance 2021	70	73
2011	70	72
Part de la population urbaine 2022	43	66
2012	43	63

* nombre de décès pour 1000 enfants

** nombre de naissance pour 1 000 femmes

*** 1,4 % en 2023 d'après le ministère du plan égyptien

Source : Banque mondiale si non précisé



Source : Nations Unies

Développement et inégalités

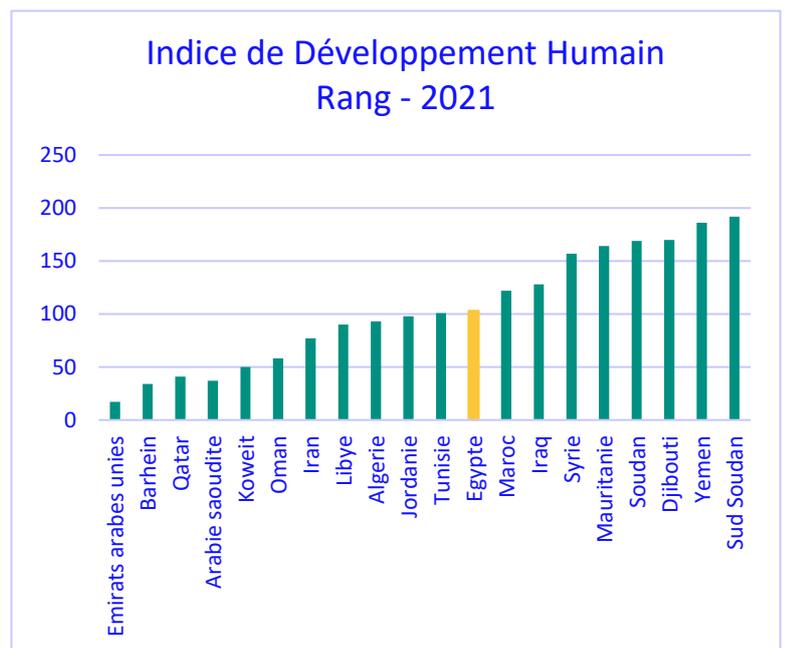
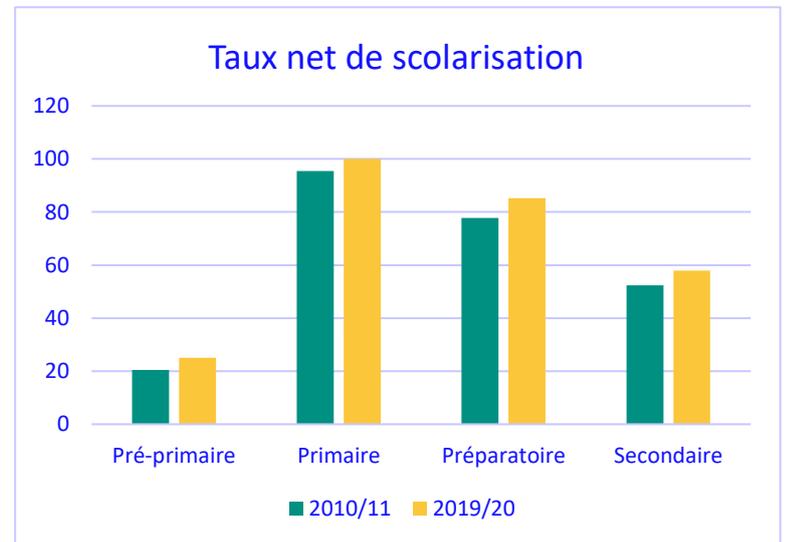
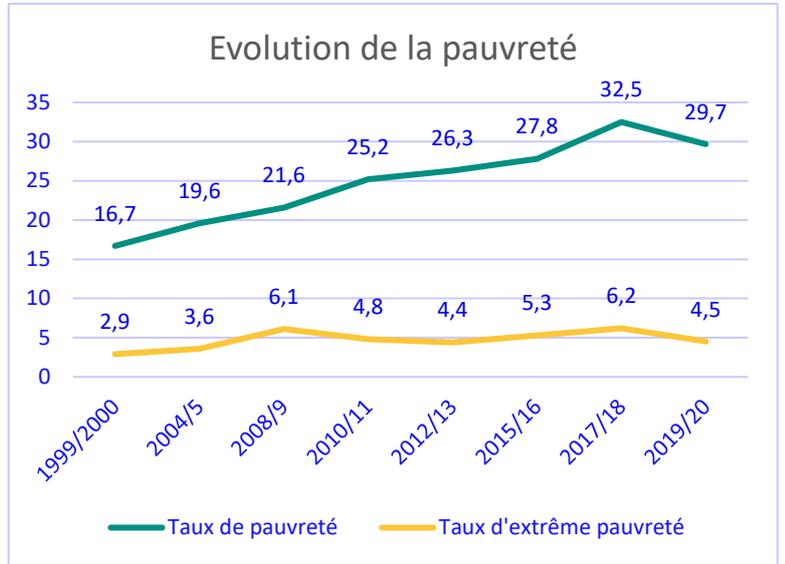
	EGYPTE	MENA
PIB/habitant (USD courant) 2022	4295 ↑	8973
2012	3059	8794
Classement IDH (PNUD, 2021, sur 192 pays)	103	104 (moyenne)
Coefficient de GINI** 2019	31,9	/
Taux pauvreté (ONU) 2019/20	29,7 ↑	21*
2010/11	25,2	18*
Taux d'extrême pauvreté (ONU) 2019/20	4,5 ↓	6*
2010/11	4,8	2,5*
Taux alphabétisation des adultes (> 15 ans) 2022	75 ↑	80
2012	74	80
Part de l'emploi vulnérable (estimations OIT) 2022	24 ↑	25
2012	22	25
Part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles 2018	1 ↓	/
2008	20	/
Taux d'inclusion financière*** 2021	27,4 ↑	52,84
2011	9,72	37,76
Pourcentage de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui ont subi des violences de la part de leur mari (%) 2015	25,7	/
Proportion de filles âgées de 10 à 18 ans qui ont été mariées avant l'âge de 18 ans (%) 2017	1,5	/
Proportion de filles et de femmes âgées de 0 à 19 ans ayant subi des mutilations génitales féminines ou excisions (%) 2015	56,3	/

* estimations

** mesure les inégalités de revenus au sein de la population. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 100 (inégalité extrême).

*** Selon la Banque centrale d'Egypte, ce chiffre s'élève à 70,7 % à la fin de l'année 2023.

Source : Banque mondiale si non précisé

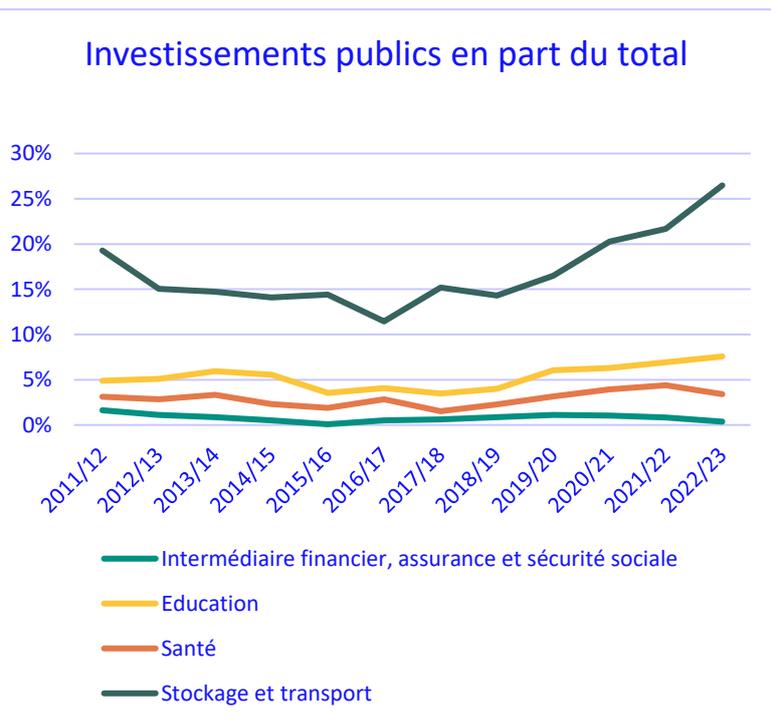
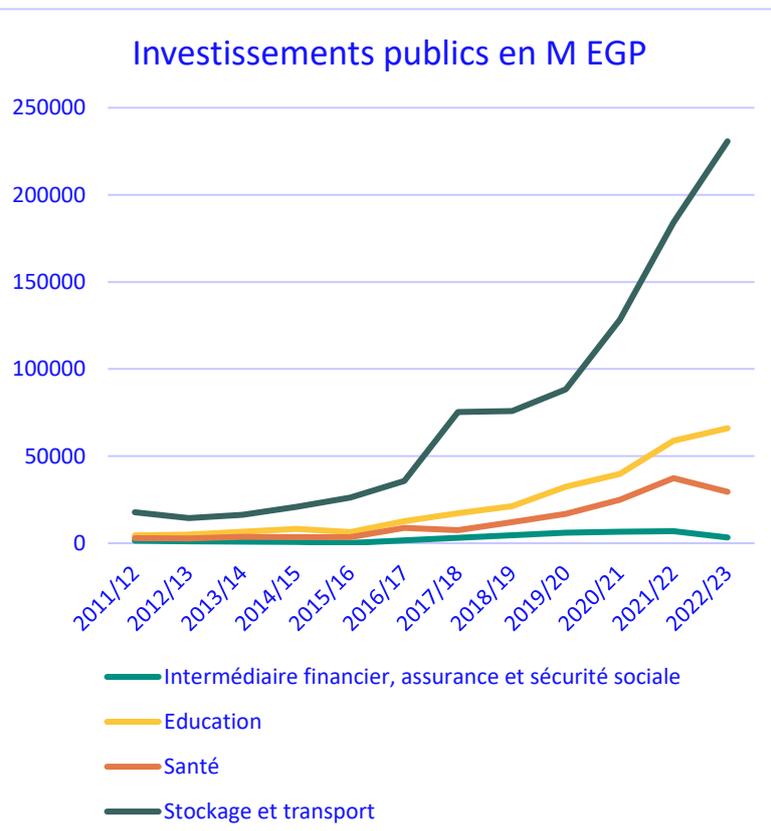


Source : Nations Unies

Santé et sécurité alimentaire

	EGYPTE	MENA
Prévalence de la sous-alimentation en part de la population totale (2021)	7 %	10 %
	EGYPTE	MEDITERRANEE ORIENTALE
Densité de docteurs pour 10 000 habitants 2013-2021	7,1 %	11,2 %
Proportion de naissances effectuées par du personnel médical 2013-2022	97 %	85 %
Taux de natalité chez les adolescentes (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) 2013-2021	46,9	45,8
Prévalence du retard de croissance pour les enfants de moins de 5 ans 2022	20,4 %	25,1 %
Prévalence de surpoids chez les enfants de moins de 5 ans 2022	18,8 %	6,3 %
Prévalence de surpoids chez les personnes de 5 à 19 ans 2016	17,6 %	8,2 %
Prévalence de surpoids chez les personnes de plus de 18 ans 2016	32 %	20,8 %
Prévalence du tabagisme chez les personnes de 15 ans et plus 2020	24,3 %	18,6 %
Dépenses intérieures de santé des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques 2020	5,2 %	9,2 %
Rang World Index Pollution	9 e	/
Concentration moyenne annuelle de particules fines (PM2,5) dans les zones urbaines ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) 2019	64,1	48

Source : Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé



Source : Ministère du Plan et du Développement économique.

Infrastructures

	EGYPTE	MENA
Proportion de la population ayant accès à des services fonctionnels d'assainissement (%) 2022	67	65
2012	61	60
Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%) 2021	100	97,3
2011	99,4	95,9
Proportion de la population utilisant internet (%) 2021	72	77
2011	26	28
Classement Africa infrastructure development index (BAfD, AIDI 2022)	2e (sur 54)	/

Source : Banque mondiale si non précisé

Indicateurs de gouvernance

	EGYPTE	MENA
Ease of doing business Index, rang sur 194 pays, 2020	114	100 (moyenne)
Indice de perception sur la corruption, rang sur 180 pays, 2023, Transparency International	108	/
WORLDWIDE GOVERNANCE INDICATORS Nations Unies		
(classement de 0 à 100, 100 étant le rang le plus haut)	2012	2022
Voice and Accountability Index (1)	25,82	9,18
Political Stability and Absence of Violence/Terrorism	7,58	14,15
Government Effectiveness (2)	29,38	33,96
Regulatory Quality (3)	38,86	24,53
Rule of Law (4)	37,09	42,45
Control of Corruption	33,65	26,42

- (1) Le pilier « voice and accountability » (que l'on peut traduire par participation des gouvernés et responsabilité des gouvernants) mesure le degré de participation des citoyens dans le choix de leurs gouvernants, la qualité de la liberté d'expression, d'association et de la liberté de la presse
- (2) « Efficacité du gouvernement » évalue la qualité des services publics et son degré d'indépendance par rapport au pouvoir politique
- (3) « Qualité de la régulation » mesure la capacité du gouvernement à concevoir et faire appliquer des normes et des règles qui permettent le développement du secteur privé
- (4) « État de droit » évalue la confiance et la considération des résidents d'un pays pour les règles sociales nationales, en particulier le respect des contrats, des droits de propriété, la confiance dans la police et dans la justice et la probabilité de crimes et de violence

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Alice Regnier, Carole Lebreton, Diane Boyer

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « LEE » en objet à carole.lebreton@dgtresor.gouv.fr